



Succession héritage

Par Fredouille

Nous sommes 5 héritiers de mon frère décédé en novembre 2023 mes parents sont décédés .Il était célibataire sans enfant.Le notaire nous demande le livret de famille de nos parents que nous n'avons pas donc vu les biens qu'il laisse le notaire demande à un généalogiste de confirmer la dévolution successorale combien de temps devons nous attendre et à combien cela va revenir sachant que sur la succession les impôts prélèvent une grande partie
Merci pour votre réponse
MR Lebreton

Par yapasdequoi

Bonjour,
On ne peut pas dire "combien de temps".
Le généalogiste est payé par les héritiers qu'il découvre.
Si la succession est déficitaire, vous pouvez renoncer.